



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

**FTQ**

Laurentides  
Lanaudière

2025-2026



**FTQ**

# PROGRAMME D'ÉDUCATION SYNDICALE DE LA FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE



## CONFÉRENCE ANNUELLE DU RÉSEAU DES PERSONNES DÉLÉGUÉES SOCIALES

Date : 12 septembre 2025

Coût : 90 \$

Heure : 8h30

Lieu : Parc du Domaine Vert – Mirabel

## LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

Dates : 14-15 et 16 octobre 2025

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 180 \$ membre affilié seulement

## LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Date : 27 janvier 2026

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 60 \$ membre affilié / 120 \$ membre non affilié

## LE SUIVI DE LA JURISPRUDENCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

\*\* Salaire remboursé par l'enveloppe de la CNESST – dîner inclus

Date : 11 février 2026

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 60 \$ membre affilié / 120 \$ membre non affilié

## PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

\*\* Salaire remboursé par l'enveloppe de la CNESST – dîner inclus

Date : 25 mars 2026

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 60 \$ membre affilié / 120 \$ membre non affilié

## LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

Dates : 21-22 et 23 avril 2026

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 180 \$ membre affilié seulement

## S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS INTERPERSONNELS

Dates : 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026

Heure : 8h30 à 16h30

Coût : 120 \$ membre affilié / 240 \$ membre non affilié

## CONFÉRENCE ANNUELLE DU RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Date : 1<sup>er</sup> octobre 2026

Heure : à venir

Coût : à venir

Lieu : à venir

Le coût de toutes les formations est de 60 \$ par jour pour les membres affiliés et de 120 \$ par jour pour les membres non-affiliés.

Les formations se donnent à nos bureaux de St-Jérôme au 330, rue Parent, à moins d'avis contraire. Les formations débutent à 8h30 et se terminent à 16h30.

## JOURNÉES THÉMATIQUES

La FTQ-LL organisera des journées thématiques au courant de l'année. Nous allons envoyer une invitation quelques semaines avant !

Restez à l'affût !

## SOUTIEN FINANCIER DE LA CNESST

La FTQ-LL reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail. Chaque conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base.

Concernant ces formations remboursées par l'enveloppe de la CNESST de la FTQ-LL, les salaires des participants et participantes (sans avantages sociaux) est remboursable à 100 %. Les frais de déplacement et les per diem sont à la charge des syndicats et ou sections locales et un repas vous est offert.